



MAIRIE
de
NEFFIES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 avril 2025

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- de présents : 14
- de votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf avril à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de Neffies, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, après convocation légale, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David ASTRUC, Maire.

Etaient présents : Albouy Pascale – Arnaud Gérard - Astruc David – Bénard Fabrice – Bénézech Mathieu - Château Gilles – Combes Gilles - Descouens Marie-Sophie - Girard Maria Pia - Le Bel Jérôme Monnier Véronique - Monnin Marie-Andrée – Morel Evelyne - Ulrich Marie-Agnès

Procuration : Berna Camille à Morel Evelyne

Secrétaire de séance : Albouy Pascale

DELIBERATION N°2025 – 006 VOTE DU BUDGET DE LA COMMUNE 2025

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le budget 2025 de la commune :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 1 032 465 €
Recettes : 1 032 465 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 831 121.07 €
Recettes : 831 121.07 €

soit un budget total 1 863 586.07 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
A l'unanimité

- **Adopte** le budget primitif de la commune 2025
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents relevant de cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
David ASTRUC

La secrétaire de séance

